

Questions financières et budgétaires : Mise à jour sur le budget administratif 2018

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. Examiner et approuver la réallocation proposée du budget administratif de 2018;
- ii. Approuver l'utilisation du restant des soldes non administratifs dans la ligne budgétaire Administration.

Budget administratif 2018

1. Le rapport du Sous-groupe sur les finances, comprenant l'allocation révisée du budget administratif (voir Annexe 1 du rapport du Sous-groupe sur les finances (SC54-WG.4)) a été approuvé dans la Décision SC54-26.
2. Le Secrétariat propose une nouvelle réallocation budgétaire (voir tableau 1 ci-dessous), notamment pour les salaires et avantages connexes, ainsi que pour les voyages, pour tenir compte de l'évolution de la situation depuis la 54^e Réunion du Comité permanent (SC54).
3. Les changements relatifs aux salaires et aux avantages connexes concernent des départs de membres du personnel et des recrutements pour des postes vacants au Secrétariat impliquant des économies dans les salaires et les coûts afférents. Les prestations liées à l'emploi varient aussi selon la situation de la personne qui quittait le Secrétariat ou de celle qui était recrutée par rapport au budget d'origine approuvé par la Conférence des Parties contractantes à la COP12, en 2015. Ces changements ont aussi une incidence sur les allocations budgétaires aux indemnités de départ et coûts de recrutement budgétés sous « G. Administration », en 2018, qui étaient insuffisantes pour les changements intervenus durant cette période.
4. Pour les coûts de recrutement et indemnités de départ du personnel, le Secrétariat estime un total de 150 000 CHF pour 2018 tandis que le budget ne prévoit que 25 000 CHF; il est donc nécessaire d'apporter 125 000 CHF de ressources supplémentaires comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous. Les coûts couvrent essentiellement le déménagement (dans la plupart des cas de la personne qui part et du nouveau membre du personnel recruté) pour le Conseiller régional principal pour l'Asie, le Directeur, Sciences et politiques et le Responsable régional pour l'Océanie. En outre, les services d'une société spécialisée dans la recherche de cadres ont été retenus pour

soutenir le recrutement du Directeur, Sciences et politiques et pour le recrutement du remplaçant de l'actuel Secrétaire général adjoint qui prendra sa retraite à la fin de 2018. L'UICN a un accord avec cette société qui est chargée de l'identification active et du tri des candidats.

5. Il est proposé de couvrir ces coûts supplémentaires avec les économies sur les salaires, les charges sociales et les prestations liées à l'emploi résultant des vacances de postes mentionnées plus haut, ainsi que des circonstances particulières des personnes recrutées qui différaient des attributions budgétaires décidées en 2015.
6. En conséquence, le Secrétariat propose un transfert entre les ressources des lignes budgétaires des salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi et la ligne budgétaire « Recrutement et indemnités de départ ».
7. Quelques transferts sont aussi proposés dans les lignes budgétaires pour les déplacements, pour répondre au plus grand nombre d'occasions de représentation des cadres supérieurs auprès des processus politiques essentiels en 2018 ainsi qu'à la participation de la Secrétaire générale et du Secrétaire général adjoint aux réunions préparatoires pour la COP13. Le Secrétariat propose, en conséquence, un transfert de 20 000 CHF vers la ligne budgétaire des déplacements des cadres supérieurs, dont 10 000 CHF venant de la ligne budgétaire des déplacements pour « Appui et conseils aux régions », sachant que la vacance du poste de Conseiller régional principal pour l'Asie et l'Océanie a résulté en une diminution des déplacements dans cette région; et 10 000 CHF des soldes qu'il est proposé de réallouer, comme illustré dans le tableau ci-dessous.
8. Comme indiqué par la Secrétaire générale au Sous-groupe sur les Finances lors de la réunion de ce dernier, dans le cadre de la 54^e Réunion du Comité permanent, compte tenu des difficultés de recrutement pour un poste à temps partiel d'assistant à la comptabilité A3 et des contraintes relatives à la clôture de fin d'exercice au début de 2018, le Secrétariat et le Service des finances de l'UICN ont convenu que l'UICN fournirait cet appui pour le même coût. En conséquence, 50% des frais de salaire pour ce poste, pour une partie de l'année, devront être transférés de « G. Administration » à « J. Coûts des services administratifs de l'UICN ».
9. La 53^e Réunion du Comité permanent a autorisé 32 000 CHF pour l'interprétation aux réunions pré-COP. Les dépenses réelles se sont élevées à 16 000 CHF. Compte tenu de la dépense excédentaire de 10 000 CHF pour la 54^e Réunion du Comité permanent, Il est proposé d'utiliser une partie du solde des réunions pré-COP pour couvrir cette dépense excédentaire.
10. Globalement, les réallocations budgétaires proposées n'ont aucun coût.
11. En s'appuyant sur les informations ci-dessus, la 55^e Réunion du Comité permanent est invitée à examiner et approuver la réallocation budgétaire proposée figurant dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1: Budget administratif 2018 proposé

Budget administratif Ramsar 2018 En milliers de CHF	Budget 2018 (approuvé par la COP12)	Utilisation autorisée de l'excédent de 2016 et 2017 en 2018*	Réallocation proposée 2018 (approuvée par SC54)**	Budget 2018 (approuvé par SC54) ****	Réallocation budgétaire proposée 2018	Budget proposé pour 2018 après réallocation
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	798	0	0	798	(20)	778
Salaires et charges sociales	674			674	(40)	634
Autres prestations liées à l'emploi	79			79		79
Déplacements	45			45	20	65
B Mobilisation des ressources et sensibilisation ***	250	0	0	250	(22)	228
Salaires et charges sociales	188			188	30	218
Autres prestations liées à l'emploi	52			52	(50)	2
Déplacements	10			10	(2)	8
C. Appui et conseils aux régions	1 342	77	0	1 419	(70)	1 349
Salaires et charges sociales	1 201			1 201	(66)	1 135
Autres prestations liées à l'emploi	56			56	6	62
Déplacements	85			85	(10)	75
Missions consultatives Ramsar		77		77		77
D. Appui aux Initiatives régionales	120	33		153		153
Initiatives régionales	120	33		153		153
E. Sciences et politiques	212	114	180	506	(13)	493
Salaires et charges sociales	110		180	290	(25)	265
Autres prestations liées à l'emploi	2			2	10	12
Déplacements	10			10	2	12
Application plan de travail du GEST	40			40		40
Réunions du GEST	50			50		50
Plan stratégique (2019-2021)		44		44		44
ODD 6.61		70		70		70
F. Communications***	569	0	(180)	389	10	399
Salaires et charges sociales	434		(180)	254	10	264
Autres prestations liées à l'emploi	0		0	0		0
Déplacements	5			5		5
Programme CESP	30			30		30
Communications, traduction, publications et rapports	100			100		100
G. Administration/SISR/Web	896	77	(20)	953	100	1 053
Salaires et charges sociales	629	77		706	(15)	691
Autres prestations liées à l'emploi	5			5		5
Recrutement et indemnités de départ	25			25	115	140
Déplacements	0			0		0
Service d'information sur les Sites Ramsar Sites (entretien & développement)	117		(10)	107		107
Appui et développement Web/TI	120		(10)	110		110
H. Coûts de fonctionnement	94	81	0	175	0	175
Services généraux	80			80		80
Équipements/fournitures de bureau	14			14		14
Planification et renforcement des capacités	0	81		81		81

Budget administratif Ramsar 2018 En milliers de CHF	Budget 2018 (approuvé par la COP12)	Utilisation autorisée de l'excédent de 2016 et 2017 en 2018*	Réallocation proposée 2018 (approuvée par SC54)**	Budget 2018 (approuvé par SC54) ****	Réallocation budgétaire proposée 2018	Budget proposé pour 2018 après réallocation
I. Services au Comité permanent	150	32	0	182	0	182
Appui aux délégués du Comité permanent	45			45	(9)	36
Réunions du Comité permanent	10			10	9	19
Services de traduction pour le Comité permanent	60			60	14	74
Services d'interprétation simultanée lors des réunions du Comité permanent	35			35	(4)	31
Autres réunions	0	32		32	(10)	22
J. Coûts des services administratifs de l'UICN	540	0	20	560	15	575
Administration, ressources humaines, services financiers & informatiques	540	0	20	560	15	575
K. Divers – Fonds de réserve	110	0	0	110	0	110
Provisions	50			50		50
Services juridiques	60			60		60
TOTAL	5 081	414	0	5 495	0	5 495

* Voir SC53-29 et SC54-WG.4 tableau 1

** Voir SC54-WG.4 Annexe 11

*** Changement de nom de Coordinateur des partenariats à Mobilisation des ressources et sensibilisation pour refléter la fusion des fonctions de Coordinateur des partenariats et Communication. Il est proposé de fusionner ces catégories pour la prochaine période triennale.

**** La 54^e Réunion du Comité permanent a approuvé un budget de 5 270 000 CHF (voir annexe 1 de SC54-WG.4) pour 2018 et l'utilisation de l'excédent de 2017 de 225 000 CHF en 2018 (voir SC54-WG.4 tableau 1)

Utilisation des soldes non administratifs restants identifiés par la Secrétaire générale accumulés dans la ligne budgétaire « Administration »

12. La 54^e Réunion du Comité permanent a donné instruction au Secrétariat d'appliquer les politiques et procédures de l'UICN ainsi que les lignes directrices pour la gestion des fonds non administratifs, en particulier concernant la capacité d'application des projets et l'utilisation des frais de gestion et a reporté la décision sur l'utilisation du solde « ancien » des frais de gestion accumulés de 298 000 CHF dans le projet non administratif admin précédemment signalé par le Secrétariat jusqu'à ce que l'Unité de surveillance de l'UICN ait terminé ses travaux et communiqué son rapport (voir SC54-WG.4 para. 2 x.).
13. Comme l'Unité de surveillance de l'UICN a terminé son rapport (voir SC55 Doc.8.2) et a confirmé les soldes, le Secrétariat transférera le solde de la Subvention suisse pour l'Afrique vers une ligne de projet séparée et utilisera les fonds selon les instructions du donateur. Pour les frais de gestion : i) concernant leur utilisation, le Secrétariat suivra les orientations données par la 54^e Réunion du Comité permanent, à savoir, appliquer les politiques et procédures de l'UICN qui stipulent que ces frais doivent être consacrés à des activités relatives à l'appui au programme (par exemple,

administration, avis juridique, formation, appels de fonds, évaluation, communication, etc.) (voir SC54-7.1 par. 40), ainsi que toutes autres orientations de la COP13; et ii) concernant le traitement de ces frais dans la comptabilité, sur recommandation de l'Unité de surveillance de l'UICN (voir SC55-8.2), le Secrétariat propose de préparer une proposition tenant compte des pratiques d'autres Conventions, de la méthodologie de l'UICN et d'autres expériences pertinentes et de la soumettre à la 57^e Réunion du Comité permanent pour examen et décision. En attendant qu'une décision à plus long terme soit prise, le Secrétariat propose de transférer le solde des frais de gestion de 298 000 CHF ainsi que tout frais de gestion collecté depuis le rapport sur le solde vers une ligne budgétaire de fonds non administratifs séparée, appelée « frais de gestion », et d'utiliser le solde selon les orientations ci-dessus; et sollicite l'approbation de la 55^e Réunion du Comité permanent sur cette démarche.